

Journée des prestataires Monts & Lacs en Haut-Languedoc

Présentation de la marque Valeurs Parc
Mercredi 8 décembre 2021



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANGUEDOC

Qui suis-je ?

Morgane PEREZ

Chargée de mission Tourisme durable

- Mise en œuvre des **orientations stratégiques du Parc**
- **Animation des partenariats** avec les acteurs du tourisme
- Conception et mise en œuvre des **actions de promotion**
- **Conseils et accompagnement** des opérateurs touristiques (ex: Fonds tourisme durable)

- Animation et développement de la **marque Valeurs Parc**
- Conception et mise en œuvre **d'actions de promotion**
- **Suivi spécifique des hébergements et sites culturels**



Assistance chargées de mission :
Yoann Blazejewski



tourisme@parc-haut-languedoc.fr



06.74.10.76.84



Un Parc naturel régional c'est quoi ?



Quelques chiffres

Création du 1^{er} PNR en 1967

- ➔ 58 Parcs naturels régionaux
- ➔ 15% du territoire français
- ➔ 4400 communes
- ➔ Environ 4,1 millions d'habitants



Lac du Laouzas, Nages



Le PNR du Haut-Languedoc :

- ➔ Création : **22/10/1973**
- ➔ Renouvellement de classement : le 13 décembre **2012**
- ➔ **118 communes**
- ➔ **289 000 ha**
- ➔ **90 000 habitants**



Maison du Parc
St Pons-de-Thomières



Pourquoi un Parc naturel régional?

Une autre vie s'invente ici

QU'EST CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL

A QUOI CA SERT ?

MISSION *1* PROTÉGER LE PATRIMOINE

MISSION *2* AMÉNAGER LE TERRITOIRE

MISSION *3* DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET LE LIEN SOCIAL

MISSION *4* ACCUEILLIR, ÉDUCER ET INFORMER

MISSION *5* EXPÉRIMENTER ET INNOVER

UN LABEL ATTRACTIF
10 projets à l'étude
60 000 exploitations agricoles
300 000 entreprises, soit 7% du tissu économique français

DES TERRITOIRES RURAUX
habités, reconnus pour leurs patrimoines naturels et culturels remarquables mais aussi fragiles et menacés

UN PROJET COMMUN
approuvé pour 15 ans, pour trouver un équilibre entre activités humaines et ressources naturelles

56 PARCS

4700 COMMUNES SUR 15 RÉGIONS

6000 ELUS

16,5% DU TERRITOIRE

4,4 MILLIONS D'HABITANTS

2230 AGENTS

Parcs naturels régionaux de France

- ⇒ Ils sont créés pour **protéger et mettre en valeur des grands espaces ruraux habités.**
- ⇒ des espaces ruraux dont les paysages, l'environnement naturel et le patrimoine culturel sont **de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile.**
- ⇒ Un PNR est un classement qui s'organise autour d'un projet de développement durable: **sa CHARTE**

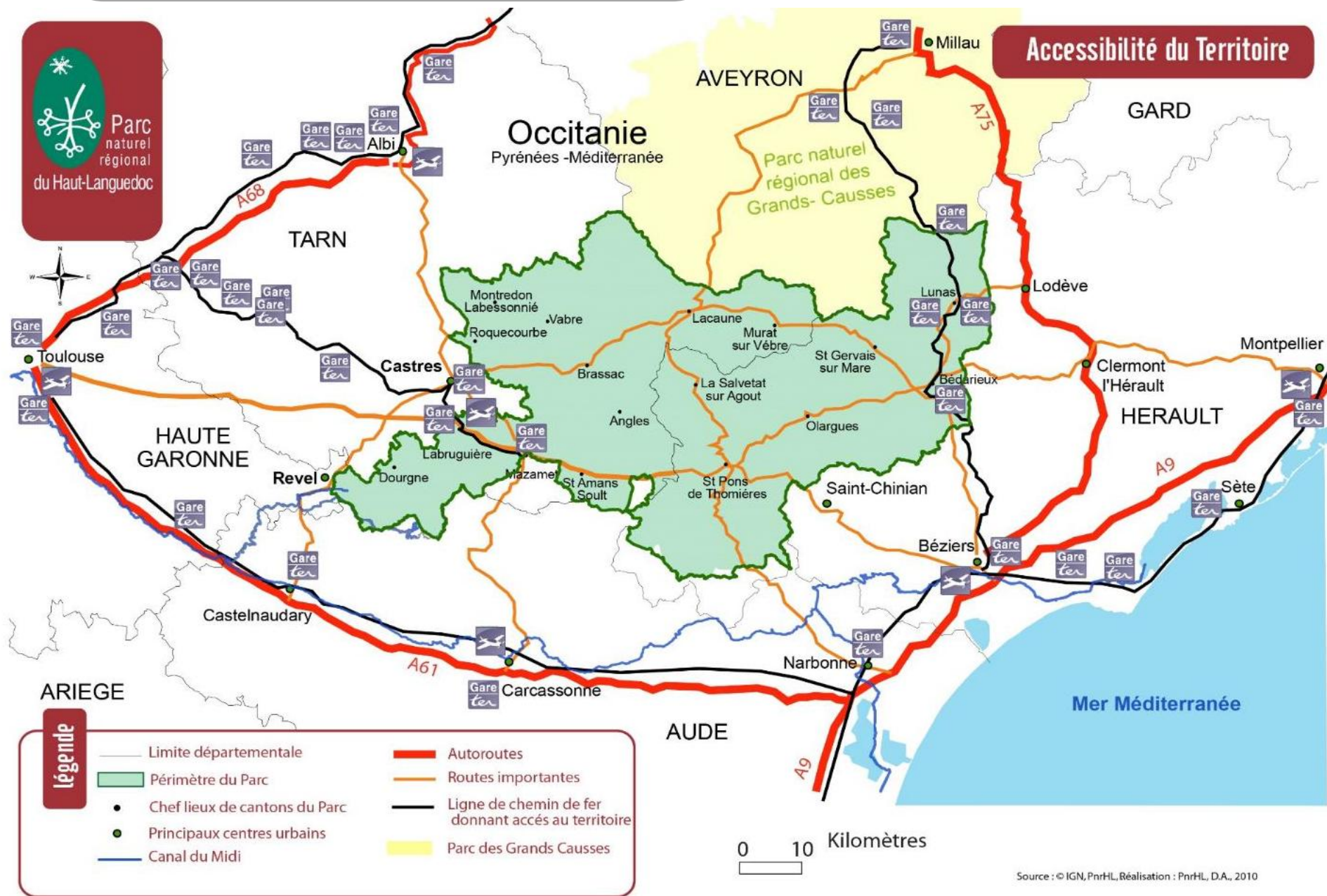
Différenciation entre un Parc National et un Parc Naturel Régional

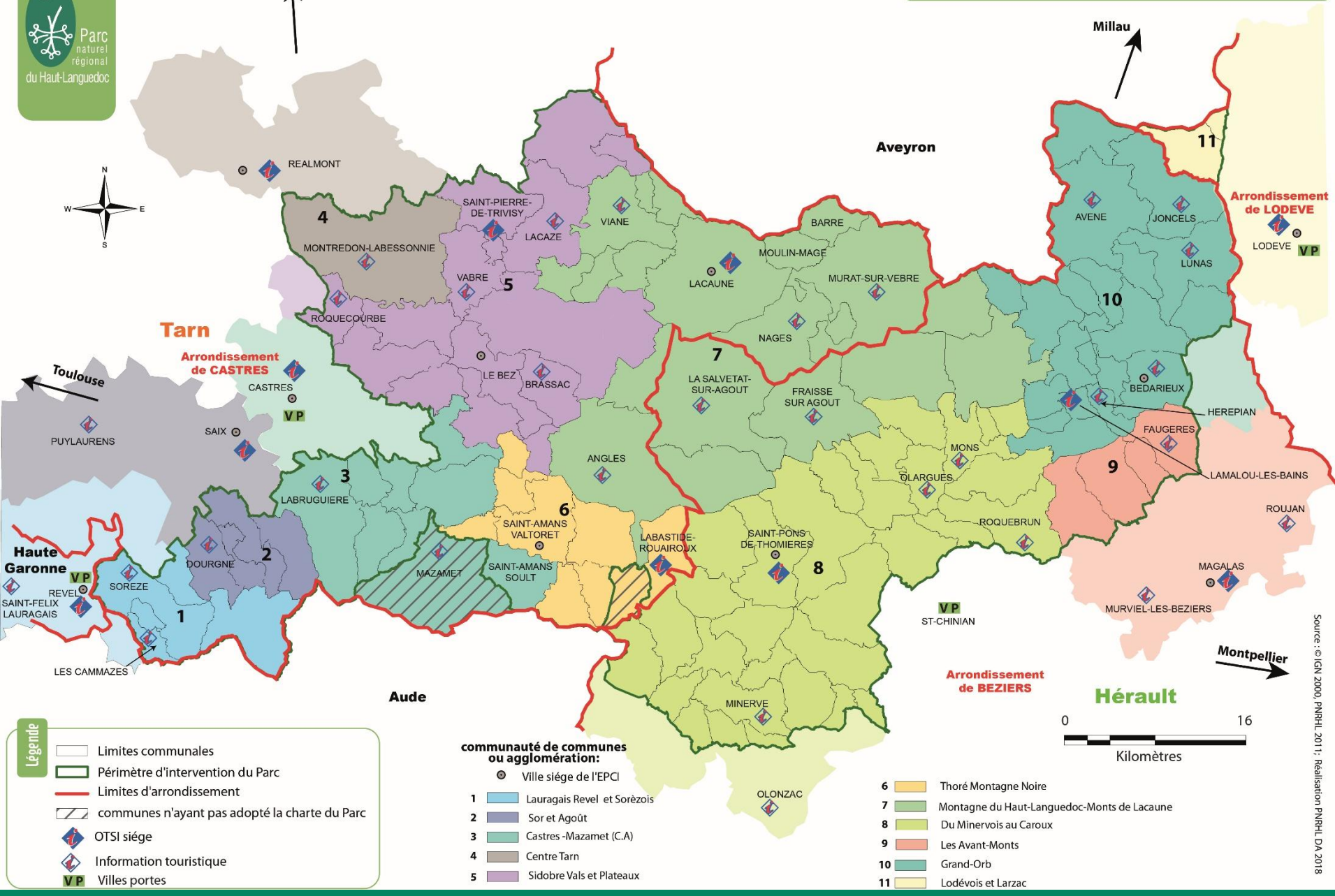


	Le Parc Naturel Régional (PNR)	Le Parc National
Créé	Par décision du conseil régional après agrément de la charte par décret → Labellisation par l'Etat	Par décision gouvernementale
Géré	Par un syndicat mixte de collectivités locales	Par un établissement public national
Instance de décisions	Syndicat Mixte du Parc (Régions, Départements, Communes)	Etat – conseil d'administration Communes adhérentes
Réserves	Peu ou pas de réserves intégrales	Possibilité de réserves intégrales
Chasse, pêche	Non limitées	Limitées
Activités humaines	Pas de réglementation particulière hormis le droit commun	Astreintes à une réglementation
Accès	Libre	Peut être réglementé
Objectifs/missions	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation des espaces naturels - Aménagement du territoire - Développement économique et social local - Valorisation du patrimoine 	Sauvegarde du milieu naturel surtout dans un but scientifique
Nombre	58	11 terrestres et 10 marins (déc. 2020)



Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, c'est où?





Légende

- Limites communales
- Périmètre d'intervention du Parc
- Limites d'arrondissement
- communes n'ayant pas adopté la charte du Parc
- OTSI siège
- Information touristique
- Villes portes

communauté de communes ou agglomération:

- Ville siège de l'EPCI
- 1 Lauragais Revel et Sorèzois
- 2 Sor et Agout
- 3 Castres -Mazamet (C.A)
- 4 Centre Tarn
- 5 Sidobre Vals et Plateaux

- 6 Thoré Montagne Noire
- 7 Montagne du Haut-Languedoc-Monts de Lacaune
- 8 Du Minervois au Caroux
- 9 Les Avant-Monts
- 10 Grand-Orb
- 11 Lodévois et Larzac

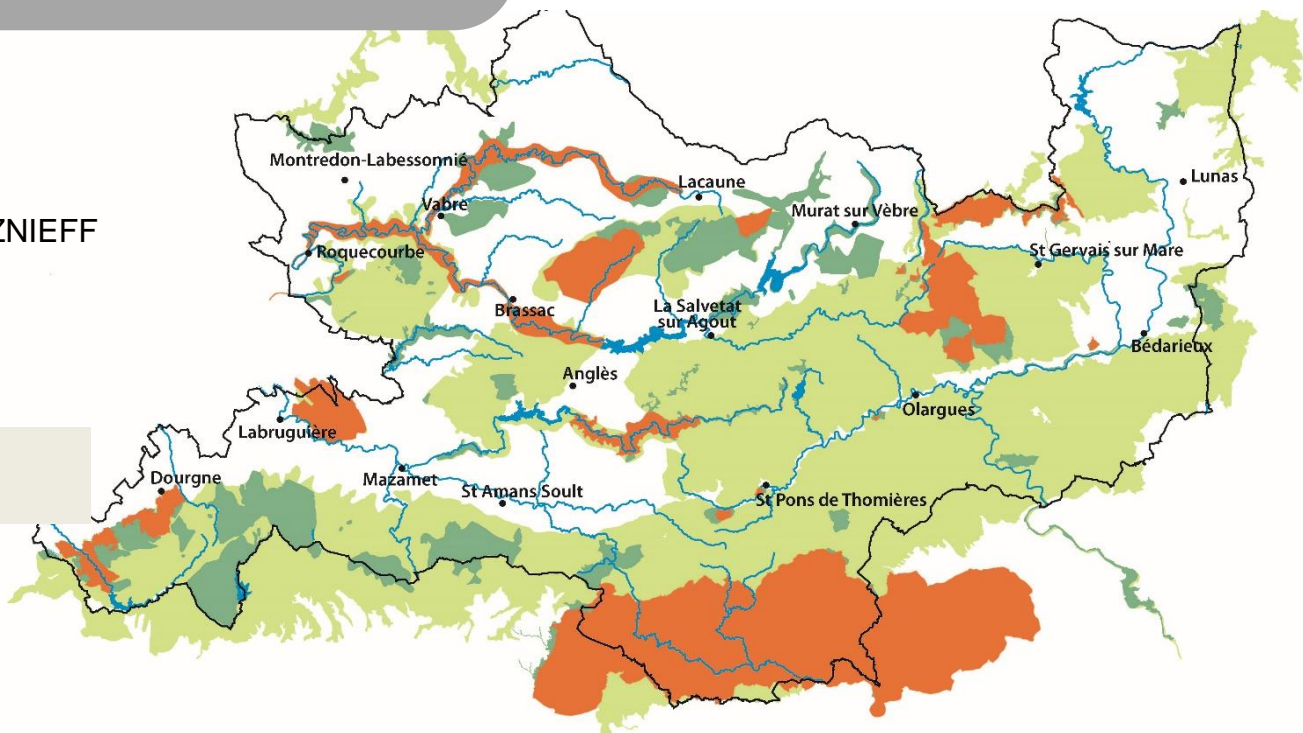


Les caractéristiques et enjeux du territoire :

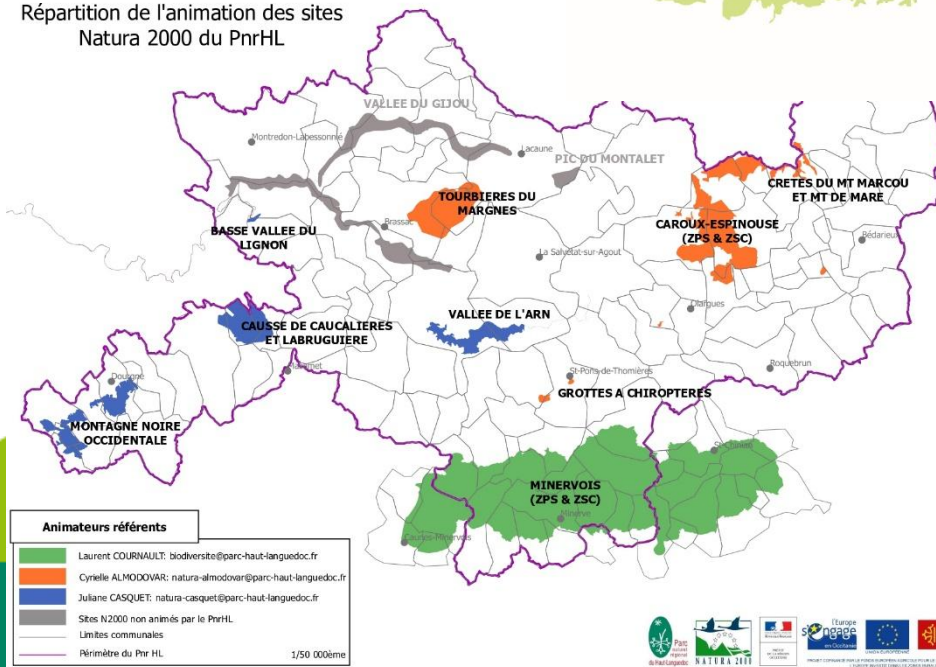
Un territoire naturel :

- 80 % du territoire répertorié en ZNIEFF
- 16 sites Natura 2000
- ⇒ 12,3% du territoire

↪ **Un patrimoine et des ressources naturelles qui restent à protéger**



Répartition de l'animation des sites Natura 2000 du PnrHL



Animateurs référents

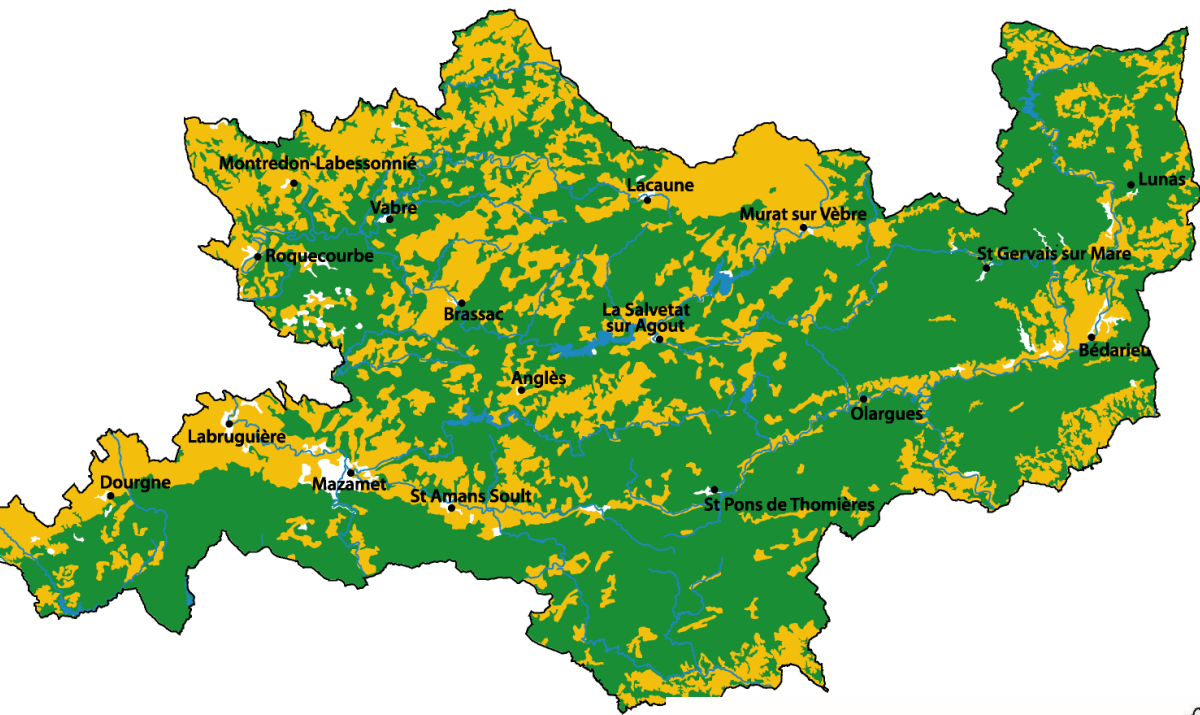
- Laurent COURNAULT: biodiversite@parc-haut-languedoc.fr
- Cyrielle ALMODOVAR: natura-almodovar@parc-haut-languedoc.fr
- Juliane CASQUET: natura-casquet@parc-haut-languedoc.fr
- Sites N2000 non animés par le PnrHL
- Limites communales
- Périmètre du Pnr HL

1/50 000ème



Parc
naturel
régional
du Haut-Languedoc





Un territoire rural :

- 67 % de l'espace occupé par la forêt
 - ⇒ 2000 emplois
 - ⇒ 149 entreprises
- 31 % de l'espace occupé par l'agriculture
 - ⇒ 1 830 exploitations

Un territoire habité qui vit :

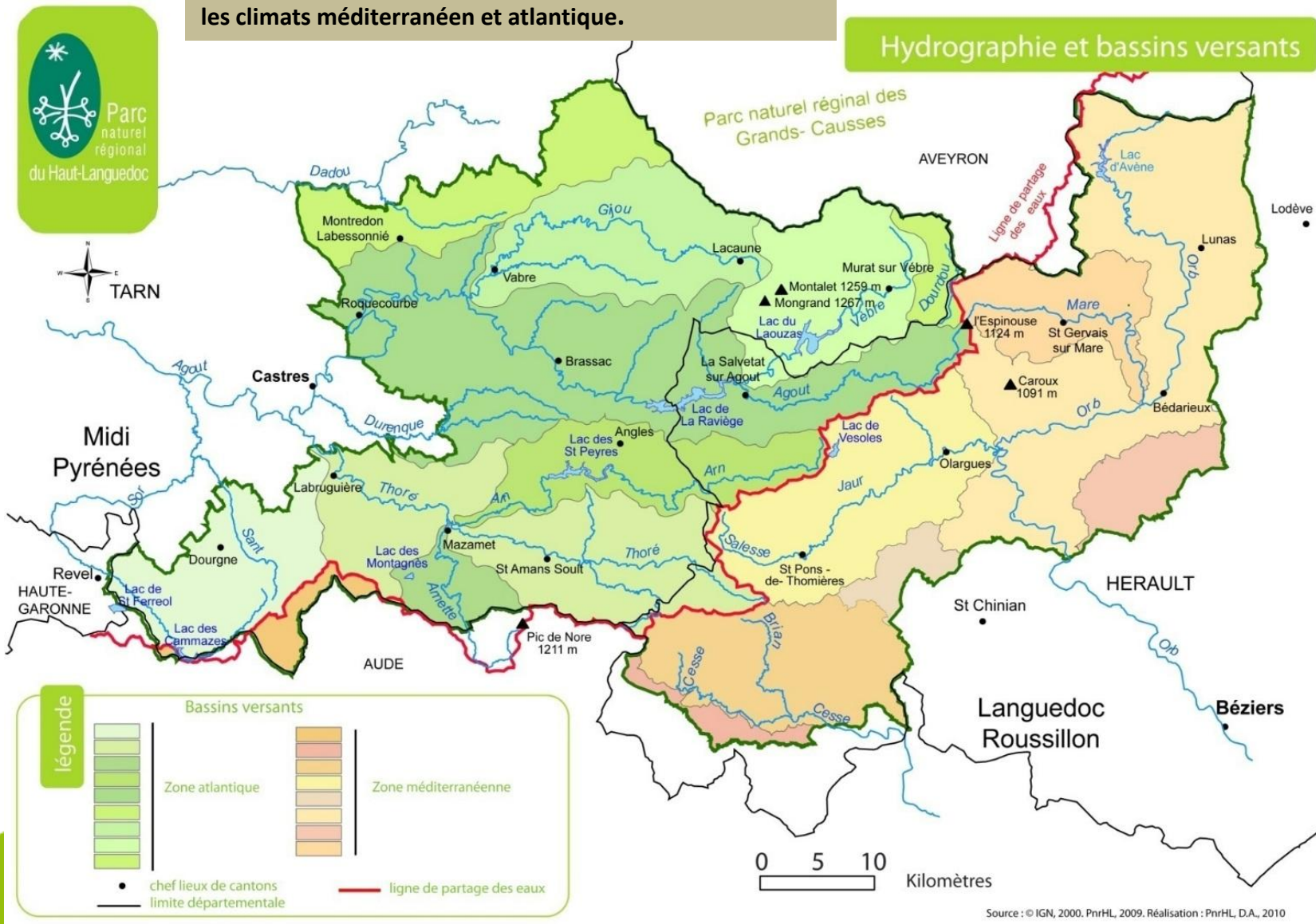
- 2 % constitué d'espaces artificialisés (*urbain et carrière*)
 - ⇒ 31 habitants / km²
 - ⇒ 32 560 emplois
 - ⇒ 5 930 établissements



↪ Un territoire rural entre 2 métropoles
 ↪ Un espace rural, agricole et forestier, en pleine mutation

La ligne de partage des eaux souligne la transition entre les climats méditerranéen et atlantique.

Hydrographie et bassins versants



Terre d'exception

- Des sites naturels reconnus : **26 sites naturels classés**, 38 sites naturels inscrits, 16 sites Natura 2000, **18 type de paysages différents** (pelouses sèches, zones humides, landes...), réservoirs biologiques, réserves...
- Des animaux remarquables : 250 espèces d'oiseaux, **170 espèces animales** considérées comme remarquables
- 26 espèces de chauve-souris (sur 33 en France), la moule perlière, l'Aigle de Bonelli...
- Des végétaux remarquables : **2500 espèces de fleurs** (Drosera, Orchidées...)
- Un patrimoine culturel : architecture locale (*pailhier*, sécadou, bardage de maisons en ardoise, pierre sèche...)
- **68 monuments classés et inscrits, le canal du Midi classé au patrimoine mondial de l'Humanité...**



Qu'est-ce que la marque « Valeur Parc naturel régional » ?

L'économie locale :
Valorisation des ressources
propres à chaque territoire



C'est une marque collective **déposée à l'INPI** et **propriété du Ministère de l'environnement.**



**L'épanouissement
des Hommes:**

Développement maîtrisé par
l'homme et pour l'homme

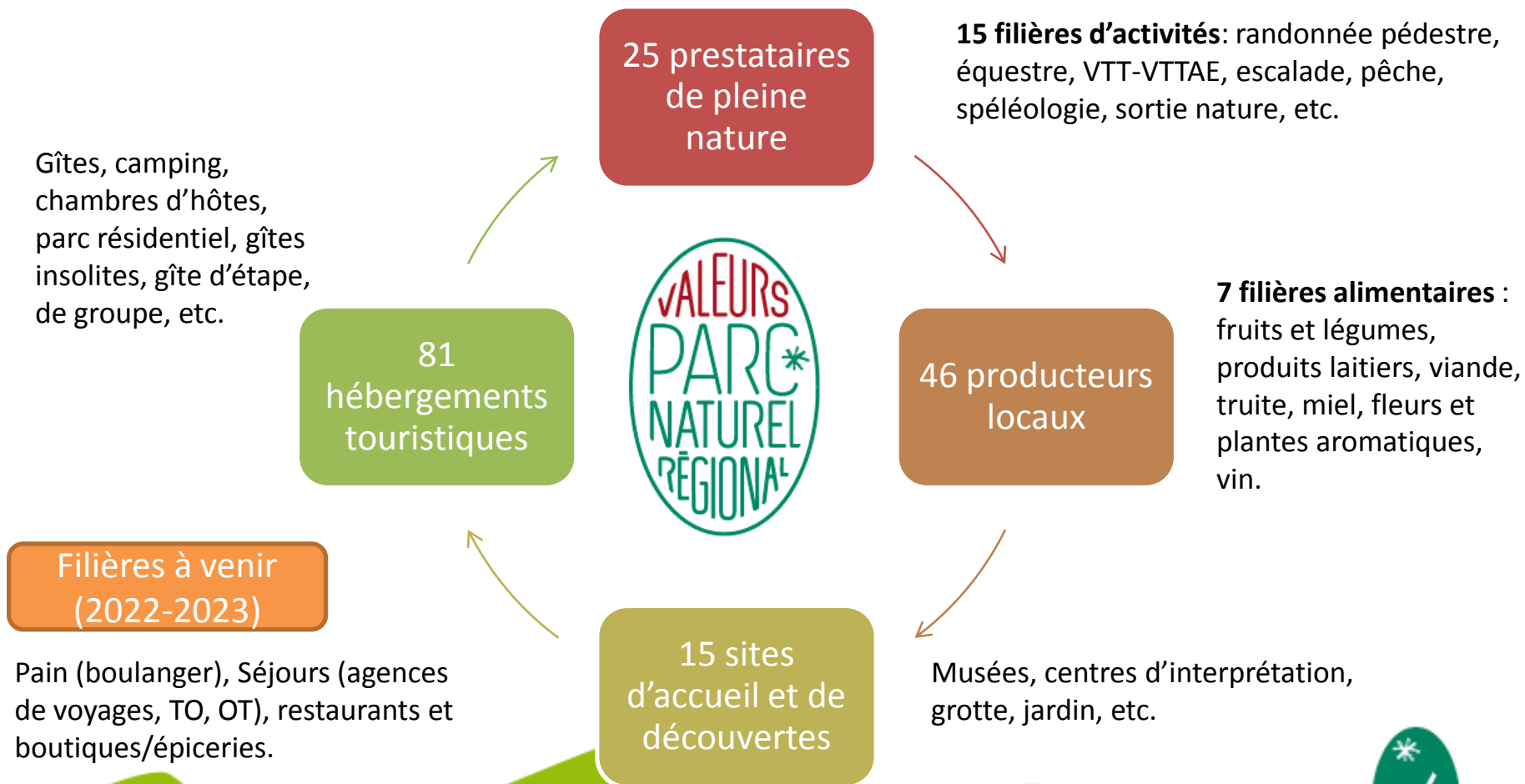


Le respect de la nature :
Préservation et valorisation des
paysages, des milieux naturels et
de la biodiversité

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANUEDOC**



Un réseau de 167 entreprises du territoire du Haut-Languedoc



Modalités d'obtention de la marque



- **Respecter le cahier des charges** (1 cahier des charges national pour chaque filière) avec des critères précis sur l'entreprise, l'attachement au territoire, l'environnement, l'engagement social et local;



- **Convention d'utilisation et marges de progrès signée pour 5 ans ;**

- **Cotisations:**



- Micro-entreprise/auto-entrepreneur à la très petite entreprise : 50 Euros/an (1 ETP/an) ;
- Entreprise employant plus de 1 ETP > jusqu'à 10 ETP : 100 Euros/an ;
- Entreprise employant plus de 11 ETP : 300 Euros/an ;



- Un prérequis pour les hébergements: **avoir minimum 2 étoiles/épis/clefs ou être associés à un signe de reconnaissance nationale ou régionale** (Qualité tourisme, Accueil Paysan, Chambre d'hôte référence, etc.)

Le bénéficiaire s'engage notamment à :



Afficher clairement **ses engagements en faveur du développement durable**,
Limiter et identifier l'impact environnemental lié à son activité.

Favoriser la **formation**, la **reconversion** et la **valorisation des savoir-faire**,
la **stabilité** du personnel,

Faciliter l'accueil de **clients et visiteurs « tous publics »** .

Encourage les **comportements éco-citoyens**,

Participer à **l'économie locale** et aux **échanges du réseau** du Parc,

S'engager dans **des actions de promotion collectives** au sein du Parc.

Utiliser le logo de la marque et **les outils** mis à disposition par le Parc,

Participer aux formations, rencontres et échanges organisés par le Parc.

→ être ambassadeur du territoire





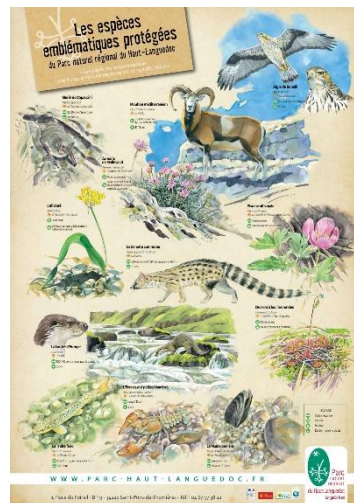
Un **accompagnement pour une montée en compétences** des bénéficiaires :

- Programme de **formations** (communication, numérique, éco-responsabilité, gestes nature, biodiversité, cuisine locale, etc.);
- **Journée de rencontre et de découverte** du territoire (biodiversité, produits locaux);
- Création **d'outils pédagogiques** en fonction des filières (cartes touristiques, classeur d'accueil, panneaux d'interprétation, tablier, étiquettes, etc.);
- **Audits** d'accompagnement (site internet, énergie);
- **Campagne de promotion** (campagne d'affichage, réseaux sociaux, site internet du Parc et de la Fédération des Parcs, reportages photos et vidéos, etc.)

La marque Valeurs Parc, outil de communication du Parc



La marque Valeurs Parc, outil de communication du Parc



La marque Valeurs Parc, outil de communication du Parc

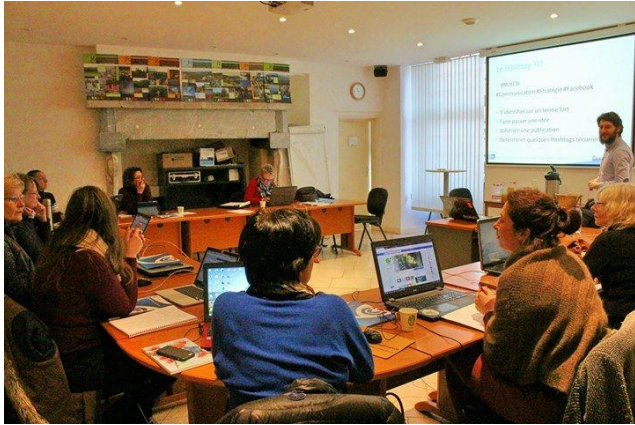


Parc naturel régional
Languedoc

La marque Valeurs Parc, outil de communication du Parc



La marque Valeurs Parc, outil de communication du Parc



- **60 reportages photos** des professionnels Valeurs Parc
 - **Vidéos de promotion du territoire et de la marque Valeurs Parc**
- #1 Agir pour la nature : <https://youtu.be/ga62ZOR8LVw>
- #2 Soutenir l'économie locale : <https://youtu.be/qB78RSPnHLA>
- #3 Partager, tout simplement : <https://youtu.be/ELSApPqAK24>
- Domaine du Thoré : https://youtu.be/4SKoTum8_gc
- Des lits sur la place : https://youtu.be/fifjad_JfKA
- Viticulteurs Valeurs Parc : <https://youtu.be/rTuJTImYMmE>

Comment obtenir la marque ?

Candidature auprès du Parc

Visite d'audit d'attribution

Présentation au Bureau Syndical
du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Convention signée pour 5 ans renouvelable

Contrôle de l'utilisation

Audit de maintien

Visite à mi-parcours selon les
marges de progrès identifiées

Visites inopinées

Merci de votre attention



**PARC NATUREL RÉGIONAL
DU HAUT-LANUEDOC**

